

L'éditorial

Faire sortir l'adoption de l'ombre

Simone Honegger
Rubrique Vaud



La Suisse s'intéresse enfin à l'adoption nationale. La dernière réforme en la matière date de 2018 et inclut partenaires enregistrés et concubins. On reconnaît à l'enfant le droit d'avoir plus que deux parents. L'occasion «d'approfondir les discours actuels sur les conditions de développement des enfants, la famille, la parentalité», comme l'explique le site du département Travail social de l'Institut de l'enfance, de la jeunesse et de la famille (ZHAW) qui se penche sur ce chapitre méconnu de notre histoire.

Des milliers d'enfants ont vu leur vie saccagée par la politique de placement en Suisse, connue sous le nom des mesures de coercition à des fins d'assistance. En 2013, Simonetta Sommaruga présentait ses excuses officielles au nom du Conseil fédéral. Indemnisation des victimes et travaux de recherches spécifiques ont suivi. L'étude sur l'adoption nationale n'aura pas de telles répercussions, malgré son propre lot de souffrances. Le désir d'offrir un meilleur foyer a aussi ses histoires heureuses.

Néanmoins, les manquements des autorités de l'époque méritent aussi d'être dits et reconnus. Le destin de ces enfants n'était pas non plus une préoccupation de l'État. Longtemps, l'enfant était un moyen pour des couples de devenir parents. Son bien-être et son droit absolu de connaître son origine viendront bien plus tard. Difficile de comprendre cette insensibilité à l'heure où la Suisse réfléchit à interdire gifles et fessées.

Le changement des mentalités fait partie du temps long de l'histoire, surtout si la morale et la religion s'en mêlent. La culpabilité, avant tout chez la femme, et le tabou sont omniprésents dans les témoignages recueillis dans l'étude. La maternité et avec elle la sacro-sainte image de la famille résistent encore. Il était grand temps de tirer quelques leçons pour l'avenir.

Page 3

L'image du jour Le Salon de l'agriculture a pris fin sur les Champs-Élysées



Réflexions

Il faut combattre le dangereux mirage nucléaire

L'invité

Hadrien Buclin
Député et candidat Ensemble à Gauche au Conseil d'État



Tirant prétexte du dérèglement climatique et attisant la crainte d'une pénurie, la droite UDC et PLR demande une prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires ainsi que de nouveaux investissements dans des installations plus réduites. Ces propositions doivent être combattues.

D'abord parce que les centrales actuelles, de plus en plus vétustes, constituent un danger pour la population, raison pour laquelle il faut les débrancher. Le danger croît en raison du dérèglement climatique, qui les expose à des événements naturels pour lesquels elles n'ont pas été conçues et qui s'ajoutent aux risques déjà connus, comme celui des séismes.

C'est le cas des inondations et des sécheresses d'une ampleur sans précédent qui pourraient provoquer des dysfonctionnements sévères.

De plus, des minicentrales produiraient elles aussi des déchets radioactifs dont la gestion pose un problème de longue durée: un cadeau empoisonné pour les générations futures qui auront déjà à faire face à un environnement très détérioré. Enfin, les délais de développement de telles installations sont de toute manière incompatibles avec l'urgence climatique.

Se passer du nucléaire tout en réduisant le recours aux énergies fossiles est possible. D'une part, il faut des investissements conséquents dans le développement des énergies renouvelables, par exemple à travers l'obligation d'installer des panneaux solaires sur les toitures qui le permettent.

L'enjeu est trop important pour être laissé au bon vouloir des propriétaires privés. C'est pourquoi les collectivités publiques doivent mettre sur pied un véritable service public de l'énergie en mesure d'imposer et de coordonner ce développement.

D'autre part - et surtout -, il faut promouvoir la sobriété énergétique, grâce à laquelle le potentiel d'économies est énorme. Une telle sobriété n'est pas compatible avec l'anarchie d'un système qui propose, dans les grandes surfaces, du bois importé de Scandinavie pour se chauffer «renouvelable».

Les collectivités doivent donc réellement organiser la sobriété, par exemple en interdisant les écrans publicitaires et vitrines éclairées la nuit ou l'obsolescence programmée des biens de consommation, tout en développant l'offre des transports publics et sa gratuité pour réduire substantiellement le parc des véhicules en cours d'électrification.

Ces changements en profondeur imposent précisément une confrontation avec la droite économique, qui mise aujourd'hui aveuglément sur la relance du nucléaire, tout en rejetant les mesures contraignantes en faveur de la sobriété. Les jeunes qui manifestent pour le climat ont bien compris qu'une telle confrontation suppose une mobilisation collective de grande ampleur, sans laquelle les autorités resteront paralysées par la pression des lobbies économiques.

Ménages alimentés par l'éolien: la grande tromperie!

L'invité

Jean-Marc Blanc
Secrétaire général de Paysage-Libre Vaud



Ça ne rate jamais! Chaque fois qu'un projet de parc éolien est présenté au public et aux médias, un chiffre revient systématiquement: les dizaines de milliers de ménages qu'il va alimenter. C'est de nature à séduire les gens qui croient alors volontiers que le parc en question va produire une électricité de proximité qui pourrait les rendre quasi autonomes.

Un exemple parmi d'autres: sur la page d'accueil du parc de la Grandsonnaz, on nous annonce fièrement que le parc produira au moins 85 millions de kWh/an, ce qui représente l'équivalent de 24'000 ménages. Bravo! sauf que... ces ménages-là n'existent pas dans la réalité.

Les valeurs servant à faire ces calculs trompeurs sont des valeurs purement théoriques (3500 kWh par année), celles d'un ménage modèle (deux personnes, chauffe-eau non électrique, où sont exclus: radiateur d'appoint, aquarium, PC gamer, humidificateur, etc.), tel que préconisé par Suisse Énergie dans une brochure sur la consommation électrique des ménages.

Dans la réalité, comme le dit elle-même Suisse Énergie, les ménages suisses consomment en moyenne 5000 kWh par année. Et il n'y a aucun doute que cela va fortement augmenter, du fait de la tendance à l'électrification croissante de la société, due notamment aux

véhicules électriques. Mais refaisons pourtant le calcul avec ces chiffres actuels: il ne reste que l'équivalent de 17'000 ménages alimentés par le parc de la Grandsonnaz. Si l'on considère les autres consommations électriques, telles que l'industrie, l'éclairage, et les transports, la consommation directe et indirecte due à un ménage sur l'ensemble de la consommation suisse augmente à plus de 15'000 kWh par année! Refaisons donc encore le calcul: il ne reste alors plus que l'équivalent de moins de 5700 ménages qui seraient alimentés par le parc de la Grandsonnaz.

Mais me direz-vous: pourquoi parle-t-on toujours d'équivalent, terme dont les promoteurs se passeraient volontiers? Parce que, soumis aux aléas de la météo, un parc ne peut produire que lorsqu'il y a suffisamment de vent. Et que lorsqu'il n'y en a pas assez, il ne produit rien et que lorsque le vent est trop fort, il ne produit rien non plus car on doit arrêter les éoliennes. Il faut alors faire appel à une autre électricité immédiatement disponible, le plus souvent importée, pas toujours très verte. Sans cette dernière, il n'y a alors simplement plus du tout de ménages alimentés par le parc de la Grandsonnaz.

En clair, un parc éolien ne peut jamais prétendre alimenter des milliers de ménages mais seulement leur équivalent, car son électricité est intermittente et noyée dans le réseau Swissgrid qui en assure la distribution.

Les promoteurs de Grandsonnaz ne sont pas les seuls. À une exception près (Eoljoux), tous les autres ont systématiquement exagéré leurs chiffres et en ont faussé délibérément l'interprétation. C'est grave, parce que les tribunaux reprennent souvent ces chiffres tels quels pour étayer leurs considérations.

